



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Comparaison du premier trimestre de 2021
au premier trimestre de 2020

13 mai 2021

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Table des matières

1	Notre entreprise	7
2	Comment nous analysons et présentons nos résultats	8
3	Sommaire - Premier trimestre de 2021	12
4	Analyse de la performance financière	14
5	Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)	27
6	Liquidités et ressources financières	31
7	Transactions entre parties liées	40
8	Méthodes comptables et modifications	40
9	Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et autres informations non financières	41
10	Risques et incertitudes	47
11	Contrôles et procédures	47
12	Informations trimestrielles	48

Rapport de gestion

Le 13 mai 2021

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et sa performance, ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ce document, avec le rapport de gestion annuel daté du 8 mars 2021 (le « rapport de gestion annuel de 2020 ») et avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 (les « états financiers annuels de 2020 »), ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs.** Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales. À moins d'indication contraire, les mentions de « sections » dans les présentes renvoient aux sections de ce rapport de gestion.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur son site internet au www.snclavalin.com et sur SEDAR au www.sedar.com. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de SNC-Lavalin ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou fait partie de ce dernier.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens** et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »)**. **Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. L'abréviation sans objet (« s.o. ») indique que le pourcentage de la variation entre les chiffres de l'exercice considéré et de l'exercice précédent n'est pas significatif ou que le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %.**

Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et informations non financières

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats, tels qu'indiqués au tableau ci-dessous, constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS, d'autres mesures conformes aux normes IFRS ou des informations non financières. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et certaines informations non financières permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS.

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX NORMES IFRS, AUTRE MESURE CONFORME AUX NORMES IFRS OU INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

Performance

- Résultat dilué par action ajusté
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets), impôts et amortissements ajusté (« **RAIIA ajusté** »)
- Ratio du RAIIA ajusté sur les produits
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin
- Ratio des octrois sur les produits
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets) et impôts (« **RAII** »)
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets), impôts et amortissements (« **RAIIA** »)
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« **RCPMA** »)
- RAII sectoriel ajusté
- RAIIA sectoriel ajusté
- Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits (%)
- Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits (%)

Liquidité

- Ratio du fonds de roulement
- Dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)
- Délai moyen de recouvrement des créances clients
- Fonds de roulement

Une définition de toutes les mesures non conformes aux normes IFRS, des autres mesures conformes aux normes IFRS et des informations non financières est fournie à la section 9 afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. En outre, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non conformes aux normes IFRS et de la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS; se reporter à la section 9 pour obtenir les renvois aux sections du rapport de gestion où ces rapprochements sont présentés.

Chiffres comparatifs

Informations sectorielles

À compter du deuxième trimestre de 2020, l'indicateur du résultat de chaque secteur est désormais appelé (sans aucune modification à la composition de cette mesure financière) le RAll sectoriel ajusté (auparavant le « RAll sectoriel ») pour préciser que cet indicateur exclut les éléments autres que les intérêts et les impôts. Par ailleurs, à compter du deuxième trimestre de 2020, la Société présente les résultats financiers de Capital séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie pour simplifier davantage la présentation des informations financières excluant Capital. Ce changement, qui n'a modifié que la présentation des informations financières fournies, a été apporté en conformité avec l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (l'« IAS 8 ») et il a donné lieu au retraitement des chiffres de la période antérieure.

Activités abandonnées

Certains montants comparatifs dans l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé du résultat global ont fait l'objet d'une nouvelle présentation, en raison de la présentation des activités de Pétrole et gaz, qui étaient auparavant incluses dans le secteur Ressources, à titre d'activités abandonnées. À moins d'indication contraire, toutes les informations financières représentent les résultats de la Société tirés des activités poursuivies.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) les répercussions additionnelles prévues de la pandémie en cours de COVID-19 sur les activités et les secteurs opérationnels à présenter ainsi que les éléments d'incertitudes s'y rattachant. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 13 mai 2021. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2020 (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du présent rapport de gestion) qui ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux

contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) répercussions additionnelles de la pandémie de COVID-19; b) réalisation de l'orientation stratégique annoncée en 2019; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) obligations de prestation restant à remplir; e) octroi des contrats et calendrier; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements; j) dépendance envers des tiers; k) coentreprises et partenariats; l) systèmes et données informatiques et conformité aux lois sur la protection de la vie privée; m) concurrence; n) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services défectueux; o) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels; p) protection d'assurance; q) santé et sécurité; r) compétence du personnel; s) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; t) conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres et crises sanitaires mondiales; u) cession ou vente d'actifs importants; v) propriété intellectuelle; w) liquidités et situation financière; x) endettement; y) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; z) garantie aux termes de la convention de prêt avec la CDPQ; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) incidence sur la Société des poursuites judiciaires et réglementaires, des enquêtes et des règlements relatifs aux litiges; hh) nouvelle réglementation et inconduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; ii) réputation de la Société; jj) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; kk) lois et règlements en matière d'environnement; ll) Brexit; mm) conjoncture économique mondiale; nn) fluctuations dans les prix des marchandises et oo) impôts sur le résultat.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel de 2020, et dans le présent rapport de gestion.

La Société peut, de temps à autre, formuler verbalement des énoncés prospectifs. La Société recommande de lire les paragraphes qui précèdent et les facteurs de risque décrits au sein du présent rapport de gestion pour une description de certains facteurs susceptibles de causer un écart significatif entre les résultats réels de la Société et ceux envisagés dans les énoncés prospectifs formulés verbalement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 13 mai 2021, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

1 Notre entreprise

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde. SNC-Lavalin rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et livrer des projets et des concepts de classe mondiale, tout en offrant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, la cybersécurité et les réseaux intelligents, la conception et l'ingénierie, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien (« O&M »), la mise hors service et les investissements de maintien.

SNC-Lavalin observe des normes exceptionnelles en matière de santé et de sécurité, d'éthique et de conformité, et de protection de l'environnement. La Société s'engage à réaliser des projets de grande qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.

Dans certaines parties du présent rapport de gestion, les activités de services professionnels et gestion de projet sont désignées collectivement comme « SP&GP », afin d'être distinguées des activités de « Capital ». SP&GP regroupe cinq des secteurs de la Société; à savoir ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que Capital constitue un secteur à présenter distinct de SP&GP.

2

Comment nous analysons et présentons nos résultats

COMMENT NOUS PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses informations financières conformément à la façon dont la direction évalue la performance en regroupant ses activités en six secteurs à présenter, soit i) ICGP, ii) Énergie nucléaire, iii) Services d'infrastructures, iv) Ressources, v) Projets d'infrastructures d'IAC et vi) Capital.

Nous présentons également certains résultats et certaines informations financières séparément pour i) les activités de SP&GP dans nos branches d'activité, ce qui comprend cinq des six secteurs, soit ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, et ii) le secteur Capital.

SP&GP

Les informations présentées pour SP&GP comprennent les contrats qui génèrent des produits provenant principalement des activités dans les domaines des services-conseils, des réseaux intelligents et de la cybersécurité, de la conception et de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de projet et gestion de la construction, de l'O&M, de la mise hors service et des investissements de maintien. SP&GP comprend également les produits tirés des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, pour lesquels la Société a cessé de soumissionner en juillet 2019, à l'exception de certains services d'IAC récurrents qui représentent des solutions normalisées à faible risque.

Le secteur **ICGP** englobe tous les services de consultation, d'ingénierie, de conception et de gestion de projet à l'échelle mondiale. Ce secteur se trouve également à l'avant-plan de nos efforts de transformation du secteur mondial des infrastructures en tirant avantage des données et de la technologie pour améliorer l'exécution des projets de nos clients, de la conception à l'éventuelle exploitation. Les projets d'ICGP visent principalement le domaine des transports, notamment les transports collectifs et ferroviaires, ainsi que les routes, les aéroports, les infrastructures civiles, l'aéronautique, la défense et la sécurité, et la technologie, et certains de ces projets sont parmi les plus innovants au monde. Une partie importante des produits du secteur ICGP provient du secteur public, qu'il s'agisse d'autorités nationales, provinciales, étatiques, locales ou municipales. Tout comme pour le premier trimestre de 2020, tous les produits du secteur ICGP pour le premier trimestre de 2021 proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie.

Le secteur **Énergie nucléaire** appuie les clients tout au long du cycle de vie nucléaire en leur offrant une gamme complète de services : services de consultation, services d'IAGC, services sur le terrain, services de technologie, pièces de rechange, services de soutien aux réacteurs, mise hors service et gestion des déchets. À titre de dépositaire de la technologie CANDU, le secteur offre également des services pour les nouveaux réacteurs CANDU ainsi que la remise à neuf complète de ceux-ci. Les produits du secteur Énergie nucléaire proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier trimestre de 2021 : 98 %; pour le premier trimestre de 2020 : 98 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier trimestre de 2021 : 2 % ; pour le premier trimestre de 2020 : 2 %).

Le secteur **Services d'infrastructures** comprend les projets d'O&M, ainsi que la gamme de services d'IAC récurrents de la Société, soit les solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain; et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon. Le secteur comprend aussi des solutions d'ingénierie dans l'hydroélectricité, le transport et la distribution d'électricité, l'énergie renouvelable, le stockage d'énergie, les réseaux intelligents et la cybersécurité. Le RAI sectoriel ajusté inclut l'apport attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. À ce titre, le RAI sectoriel ajusté de Linxon, filiale détenue à 51 %, est présenté à 100 %. Les produits du secteur Services d'infrastructures proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier trimestre de 2021 : 61 %; pour le premier trimestre de 2020 : 59 %) et de contrats d'IAC normalisés (pour le premier trimestre de 2021 : 39 %; pour le premier trimestre de 2020 : 41 %).

Les trois secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Services d'ingénierie alors que, jusqu'au premier trimestre de 2020, SNCL Services d'ingénierie incluait également le secteur Capital.

Le secteur **Ressources** offre un vaste éventail de services de réalisation couvrant tout le cycle de vie des projets, de l'élaboration à la réalisation, de même que des services de soutien, principalement aux entreprises du secteur minier et métallurgique. Le secteur Ressources a cessé de soumissionner pour de nouveaux projets d'IAC basés sur le modèle de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire en juillet 2019. Le secteur Ressources met désormais l'accent sur les services en lien avec l'ingénierie, les mandats d'IAGC, la consultation en gestion de projet (« CGP »), la gestion de la mise en service et le soutien technique par l'entremise d'un modèle contractuel à faible risque ainsi que d'une exécution opérationnelle reposant sur des régions clés et des clients mondiaux. Le secteur comprend aussi la phase d'exploitation d'un contrat de construction-possession-exploitation (« CPE ») aux États-Unis. Par le passé, le secteur Ressources comprenait les services et les projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés aux activités de Pétrole et gaz, qui sont maintenant présentées à titre d'activités abandonnées à la fois pour 2021 et 2020. Les produits du secteur Ressources proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier trimestre de 2021 : 63 %; pour le premier trimestre de 2020 : 55 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier trimestre de 2021 : 37 %; pour le premier trimestre de 2020 : 45 %).

Le secteur **Projets d'infrastructures d'IAC** inclut des projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés au transport collectif, au métro, aux routes, aux ponts, aux aéroports, aux ports, aux havres et aux infrastructures hydriques. En outre, le secteur Projets d'infrastructures d'IAC comprend des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire liés à l'ancien secteur Énergie propre ainsi que des projets d'énergie thermique, un marché duquel la Société s'est retirée en 2018. En juillet 2019, la Société a décidé de cesser de soumissionner pour de nouveaux contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC proviennent de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier trimestre de 2021 : 98 %; pour le premier trimestre de 2020 : 100 %) et de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier trimestre de 2021 : 2 %; pour le premier trimestre de 2020 : — %).

Les deux secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Projets.

Les contrats visant la prestation de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction sont souvent désignés comme des contrats d'« IAGC ». Les contrats qui incluent la prestation de services d'ingénierie, la fourniture des matériaux et la fourniture ou la fabrication de l'équipement, de même que les activités de construction, sont souvent désignés comme des contrats d'« IAC ».

Nos contrats sont négociés en utilisant diverses options de conclusion de marché. Toutefois, les produits des activités de SP&GP proviennent essentiellement de trois principaux types de contrats : les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire et les contrats d'IAC normalisés. Les contrats de SP&GP sont répartis dans les secteurs et les domaines d'affaires suivants :

Répartition de SP&GP					
	Branche d'activité SNCL Services d'ingénierie			Branche d'activité SNCL Projets	
	Secteur ICGP	Secteur Énergie nucléaire	Secteur Services d'infrastructures	Secteur Projets d'infrastructures d'IAC	Secteur Ressources
Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie	✓	✓	✓	✓	✓
Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire	s.o.	s.o. ⁽¹⁾	s.o.	✓	✓
Contrats d'IAC normalisés	s.o.	s.o.	✓	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Énergie nucléaire comprend certains contrats de construction clés en main à prix forfaitaire du passé.

Les produits tirés des activités de SP&GP de la Société proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier trimestre de 2021 : 78 %; pour le premier trimestre de 2020 : 78 %), de contrats d'IAC normalisés (pour le premier trimestre de 2021 : 8 %; pour le premier trimestre de 2020 : 8 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier trimestre de 2021 : 14 %; pour le premier trimestre de 2020 : 14 %).

CAPITAL

Le secteur **Capital** est la branche de SNC-Lavalin dédiée aux investissements, au financement et à la gestion d'actifs, responsable du développement de projets, du montage de financements, de l'investissement des capitaux, de l'élaboration de modélisations financières complexes et de la gestion de ses investissements en infrastructures en vue d'obtenir des rendements optimaux. Ses activités sont principalement axées sur les infrastructures, telles que les ponts, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, les centrales électriques, l'infrastructure énergétique, les installations de traitement de l'eau et l'infrastructure sociale (comme les hôpitaux). Le secteur Capital comprend la participation de 20 % de SNC-Lavalin dans SNC-Lavalin Infrastructure Partners LP et la gestion de celle-ci.

Le secteur Capital participe à des partenariats public-privé. De telles ententes permettent le transfert au secteur privé d'une grande partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien ainsi qu'au financement de tels actifs. En retour, le client i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, généralement sous forme de paiements de disponibilité, dès la mise en exploitation de l'infrastructure, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général); ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée; ou iii) combine ces deux aspects.

Tous les investissements sont structurés pour générer un rendement du capital investi adapté au profil de risque de chaque projet. Les produits des investissements de Capital proviennent principalement des dividendes ou distributions reçus par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement, ou de la totalité ou d'une portion des produits ou du résultat net de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les normes IFRS.

La Société est d'avis que la juste valeur totale de ses investissements de Capital est bien plus élevée que leur valeur comptable nette de 425,8 millions \$ au 31 mars 2021. La participation restante de 6,76 % dans 407 International inc. (l'« Autoroute 407 ETR ») représente la portion la plus significative de la juste valeur totale du portefeuille d'investissements de Capital de la Société.

La valeur comptable nette des investissements de Capital, aux 31 mars 2021 et 31 décembre 2020 est représentée de la façon suivante :

(EN MILLIONS \$)	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Autoroute 407 ETR ⁽¹⁾	— \$	— \$
Autres	425,8	426,7
Total	425,8 \$	426,7 \$

⁽¹⁾ La valeur comptable nette est de néant, car la Société a arrêté précédemment de constater sa quote-part des pertes de l'Autoroute 407 ETR lorsque les pertes accumulées et les dividendes auraient résulté en un solde négatif à l'égard de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 ETR.

3

Sommaire - Premier trimestre de 2021

3.1 SOMMAIRE – INDICATEURS FINANCIERS CLÉS

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
États du résultat net		
Produits	1 819,7 \$	1 868,5 \$
RAII ⁽²⁾	103,5	14,9
RAIIA ⁽²⁾	171,4	103,8
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7	4,4
Résultat net provenant des activités abandonnées	5,3	(66,9)
Résultat net	74,0	(62,5)
Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies (en \$)	0,39	0,01
Produits provenant des activités poursuivies de SP&GP	1 798,0	1 822,3
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP ⁽²⁾	83,4	61,1
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽²⁾	0,48	0,35
RAIIA ajusté provenant de SP&GP (en % des produits provenant de SP&GP) ⁽²⁾	9,1 %	7,5 %
Situation financière et flux de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2020 au 31 décembre)	702,7 \$	932,9 \$
Dette nette avec recours (2020 au 31 décembre) ⁽²⁾	(296,7)	(240,0)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	5,6	23,4
Autre indicateur		
Carnet de commandes (aux 31 mars)	13 214,0 \$	13 938,2 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

⁽²⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

Les faits saillants financiers de la Société tiennent compte des éléments importants suivants :

- Les produits du premier trimestre de 2021 sont demeurés stables par rapport à ceux de la période correspondante de 2020.
- Le résultat net provenant des activités poursuivies de 68,7 millions \$ au premier trimestre de 2021, comparativement à 4,4 millions \$ au premier trimestre de 2020, résultant principalement :
 - d'un apport plus élevé provenant principalement des secteurs ICGP, Ressources et Services d'infrastructures, partiellement contrebalancé par un apport moindre des secteurs Capital et Énergie nucléaire et d'un RAII sectoriel ajusté négatif de 10,5 millions \$ provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC au premier trimestre de 2021;
 - d'une baisse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués;
 - d'une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises; et
 - d'une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, au premier trimestre de 2020, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR en août 2019.

- Le résultat net provenant des activités abandonnées de 5,3 millions \$, au premier trimestre de 2021 comparativement à une perte nette provenant des activités abandonnées de 66,9 millions \$, au premier trimestre de 2020. Le résultat de 2020 incluait une incidence négative de révisions défavorables des prévisions sur certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire.
- Au premier trimestre de 2021, SNC-Lavalin a remboursé intégralement à l'échéance les débentures de série 3 pour un montant total de 175,0 millions \$.
- La modification de la facilité de crédit renouvelable de la Société au premier trimestre de 2021, qui a entraîné une prolongation de l'échéance de cette facilité du 15 mai 2022 au 30 avril 2023, ainsi qu'une révision des prix pour les prêteurs ayant convenu de cette prolongation.
- Un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie de 702,7 millions \$ et un carnet de commandes de 13,2 milliards \$ au 31 mars 2021.

3.2 SOMMAIRE – AUTRES ÉLÉMENTS

LEVÉE DES SANCTIONS DE LA BANQUE MONDIALE

Le 20 avril 2021, le Groupe SNC-Lavalin a annoncé, avec prise d'effet le 17 avril 2021, que le Groupe de la Banque mondiale a accordé une levée anticipée de toutes les sanctions imposées en 2013 pour une période de 10 ans. Cette décision, prise à la suite d'un processus d'évaluation et de suivi rigoureux effectué par les autorités de la Banque mondiale et le contrôleur indépendant, ont confirmé que SNC-Lavalin répond à toutes les conditions de l'accord de règlement. L'entreprise et ses filiales pourront désormais soumissionner, remporter et réaliser des travaux sur des projets financés par la Banque mondiale ou par la Banque africaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement.

PANDÉMIE DE COVID-19

Il n'y a pas eu de changement important aux répercussions estimées de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats actuels et futurs de la Société depuis le dépôt du rapport de gestion annuel de 2020 le 9 mars 2021. Se reporter à la section 3.2 du rapport de gestion annuel de 2020.

4

Analyse de la performance financière

Les données financières présentées dans le tableau ci-dessous proviennent des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les premiers trimestres terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, à l'exception des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentées dans la section « Indicateurs financiers additionnels » du tableau ci-dessous.

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
Activités poursuivies		
Produits	1 819,7 \$	1 868,5 \$
RAII sectoriel ajusté - Total	143,3 \$	155,4 \$
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	16,3 \$	36,8 \$
Perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues	—	0,9
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(4,2)	61,9
Coûts de restructuration et de transformation	4,9	0,5
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,3	40,5
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,5)	—
Résultat avant intérêts et impôts	103,5 \$	14,9 \$
Charges financières nettes	31,2 \$	31,9 \$
Résultat avant impôts sur le résultat provenant des activités poursuivies	72,3 \$	(17,0) \$
Impôts sur le résultat	3,6 \$	(21,4) \$
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7 \$	4,4 \$
Résultat net provenant des activités abandonnées	5,3	(66,9)
Résultat net	74,0 \$	(62,5) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actionnaires de SNC-Lavalin	73,0 \$	(66,0) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	3,4
Résultat net	74,0 \$	(62,5) \$
Résultat par action provenant des activités poursuivies (en \$) :		
De base	0,39 \$	0,01 \$
Dilué	0,39 \$	0,01 \$
Indicateurs financiers additionnels provenant des activités poursuivies :		
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	61,0 \$	21,0 \$
Résultat dilué par action provenant de SP&GP (en \$)	0,35 \$	0,12 \$
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽²⁾	0,48 \$	0,35 \$
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽²⁾	164,1 \$	136,5 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

⁽²⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

4.1 ANALYSE DES PRODUITS ET DU RAII SECTORIEL AJUSTÉ

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES			
	2021		2020 ⁽¹⁾	
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	933,2 \$	80,6 \$	945,1 \$	57,5 \$
Énergie nucléaire	229,1	31,8	236,9	36,7
Services d'infrastructures	352,8	20,4	352,7	17,3
SNCL Services d'ingénierie - Total	1 515,1 \$	132,8 \$	1 534,8 \$	111,5 \$
Ressources	56,9	2,3	65,2	(1,9)
Projets d'infrastructures d'IAC	226,0	(10,5)	222,3	3,8
SNCL Projets - Total	282,9 \$	(8,2) \$	287,5 \$	1,8 \$
SP&GP - Total	1 798,0	124,6	1 822,3	113,4
Capital	21,7	18,7	46,2	42,0
Total	1 819,7 \$	143,3 \$	1 868,5 \$	155,4 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de l'exercice considéré (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

4.1.1 ICGP

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Produits provenant du secteur ICGP	933,2 \$	945,1 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	80,6 \$	57,5 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	8,6 %	6,1 %
Informations supplémentaires		
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	102,8 \$	83,0 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	11,0 %	8,8 %

Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 933,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 945,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2020. La faible baisse des produits par rapport au premier trimestre de 2020 était principalement attribuable à une variation défavorable des taux de change. Les activités au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis ont continué de donner de bons résultats avec un solide bassin de projets en place et des contrats supplémentaires au premier trimestre de 2021.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP s'est établi à 80,6 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 102,8 millions \$) pour le premier trimestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté de 57,5 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 83,0 millions \$) pour le premier trimestre de 2020. Cette augmentation est représentative du solide rendement continu observé au quatrième trimestre de 2020 au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis, ainsi que de l'incidence du règlement d'un petit nombre de comptes finaux de projets d'envergure. Le rendement comparatif au premier trimestre de 2020 est le résultat de la réduction du volume de travail au Moyen-Orient et des baisses de productivité et de bénéfices qui en ont découlé, de la diminution de la rentabilité de certains projets d'envergure au Canada, et des premiers effets de la COVID-19, principalement en Asie-Pacifique.

Les changements des taux de change entre les deux périodes n'ont pas eu une incidence significative sur le RAII sectoriel ajusté.

Autre indicateur clé de performance

AUX (EN NOMBRE DE JOURS)	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP	61 jours	73 jours

Au 31 mars 2021, le délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP se chiffrait à 61 jours, comparativement à 73 jours au 31 mars 2020. L'amélioration est principalement attribuable à l'accélération des entrées de trésorerie découlant de la réduction des échéances de paiement des gouvernements. Le délai moyen de recouvrement des créances clients devrait augmenter pour le reste de l'exercice 2021, à mesure que la situation reviendra à la normale au cours de cette période.

4.1.2 ÉNERGIE NUCLÉAIRE

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Produits provenant du secteur Énergie nucléaire	229,1 \$	236,9 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	31,8 \$	36,7 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	13,9 %	15,5 %
Informations supplémentaires		
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	34,6 \$	39,7 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	15,1 %	16,8 %

Les produits tirés du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 229,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 236,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison d'une baisse du volume en Asie et au Canada résultant d'une baisse du niveau d'activité sur certains projets d'envergure, dont certains ayant franchi des étapes de livraison importantes en 2020. Cette baisse était partiellement contrebalancée par un volume plus élevé en Europe et aux États-Unis.

Pour le premier trimestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire a diminué pour se chiffrer à 31,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 34,6 millions \$), comparativement à 36,7 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 39,7 millions \$) pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison d'un apport plus faible du Canada et de l'Asie résultant d'un volume plus faible, combiné à un apport plus faible des États-Unis.

4.1.3 SERVICES D'INFRASTRUCTURES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Produits provenant du secteur Services d'infrastructures	352,8 \$	352,7 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	20,4 \$	17,3 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	5,8 %	4,9 %
Informations supplémentaires		
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	22,9 \$	19,8 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	6,5 %	5,6 %

Les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 352,8 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, soit un résultat comparable à celui de 352,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, alors que des produits supplémentaires sur certains contrats O&M ont été contrebalancés par une baisse des produits de Linxon.

Pour le premier trimestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures a augmenté pour s'établir à 20,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 22,9 millions \$), comparativement à 17,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 19,8 millions \$) pour le premier trimestre de 2020, résultant principalement d'un apport de marge plus élevé pour Linxon et O&M.

4.1.4 RESSOURCES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Ressources	56,9 \$	65,2 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	2,3 \$	(1,9) \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	4,1 %	(2,9) %
Informations supplémentaires		
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	4,9 \$	1,1 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	8,6 %	1,8 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

Les produits du secteur Ressources se sont établis à 56,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 65,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison de l'écoulement du carnet de commandes des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire pour lesquels les produits sont passés de 29,1 millions \$ à 21,0 millions \$ d'une période à l'autre.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources s'est établi à 2,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 4,9 millions \$) pour le premier trimestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 1,9 million \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 1,1 million \$) pour le premier trimestre de 2020, résultant principalement d'un apport plus élevé du secteur minier combiné à une baisse des frais de vente, généraux et administratifs.

4.1.5 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	226,0 \$	222,3 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(10,5) \$	3,8 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(4,7) %	1,7 %
Informations supplémentaires		
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(7,0) \$	8,1 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(3,1) %	3,7 %

Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 226,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 222,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, les travaux effectués en 2021 dans le cadre de l'épuisement continu du carnet de commandes de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire étant équivalents à la période correspondante en 2020, reflétant l'impact négatif de la COVID-19 en 2021.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant négatif de 10,5 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 7,0 millions \$) pour le premier trimestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté de 3,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 8,1 millions \$) pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison d'une réduction de la marge brute, car le premier trimestre de 2021 comprenait les coûts de clôture de certains projets sur le point de s'achever et les effets de la COVID-19, partiellement compensée par la baisse des frais généraux.

4.1.6 PRODUITS ET RAII SECTORIEL AJUSTÉ DU SECTEUR CAPITAL

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Produits provenant du secteur Capital	21,7 \$	46,2 \$
RAII sectoriel ajusté provenant des investissements de Capital :		
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	— \$	21,1 \$
Provenant d'autres investissements de Capital ⁽¹⁾	18,7	20,9
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Capital	18,7 \$	42,0 \$

⁽¹⁾ Le RAII sectoriel ajusté des autres investissements de Capital est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs attribués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation.

Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 21,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 46,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2020. La diminution des produits pour 2021 était principalement attribuable à la diminution de l'apport de l'Autoroute 407 ETR, résultant de l'absence de dividende reçu de cet investissement au premier trimestre de 2021, comparativement à 21,1 millions \$ reçus au premier trimestre de 2020.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 18,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 42,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020. La diminution du RAII sectoriel ajusté était principalement attribuable à la diminution des produits susmentionnée.

Il convient de noter que le RAII sectoriel ajusté et le RAIIA sectoriel ajusté excluaient la perte de 57,2 millions \$ au premier trimestre de 2020 découlant de la réévaluation négative à la juste valeur de la contrepartie à recevoir associée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR en août 2019.

4.2 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS CORPORATIFS

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES					
	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	9,2 \$	7,0 \$	16,3 \$	29,7 \$	7,0 \$	36,8 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 16,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 36,8 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison d'une reprise de certains incitatifs corporatifs et d'une révision de certaines estimations ayant eu une incidence plus importante au premier trimestre de 2021, comparativement à un ajustement défavorable de 10,0 millions \$ de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (ce litige étant décrit à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

4.3 PERTE (GAIN) DÉCOULANT DES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(4,2) \$	61,9 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

Le gain découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 4,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à une perte de 61,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, alors que cette dernière était principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR. Cette contrepartie éventuelle est payable sur une période de 10 ans par l'acquéreur de la participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR vendue par la Société en août 2019. La juste valeur de cet actif financier a subi l'incidence négative provenant principalement du rendement actuel et projeté de l'Autoroute 407 ETR en 2020 en raison de la diminution du volume de la circulation découlant de l'effet de la pandémie de COVID-19. Les paiements sous-jacents sont tributaires de l'atteinte de certains seuils financiers cumulatifs liés au rendement de l'Autoroute 407 ETR.

4.4 COÛTS DE RESTRUCTURATION ET DE TRANSFORMATION

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
Coûts de restructuration	2,3 \$	0,5 \$
Coûts de transformation	2,6	—
Coûts de restructuration et de transformation	4,9 \$	0,5 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

La Société a engagé des coûts de restructuration et de transformation de 4,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à 0,5 million \$ pour le premier trimestre de 2020, résultant principalement d'une augmentation des indemnités de départ et des coûts encourus pour la transformation.

4.5 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LIÉES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020 ⁽¹⁾
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,3 \$	40,5 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises s'est chiffré à **23,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2021**, comparativement à 40,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, provenant principalement de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à Atkins pour les deux exercices. La variation par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la fin de la période d'amortissement au troisième trimestre de 2020 d'immobilisations incorporelles liées au carnet de commandes provenant de l'acquisition d'Atkins.

4.6 GAIN À LA RÉÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DIMINUÉE DES COÛTS DE LA VENTE DE L'ACTIF DU GROUPE DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ CLASSÉ COMME ÉTANT DÉTENU EN VUE DE LA VENTE

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,5) \$	— \$

Pour le premier trimestre de 2021, le montant du gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente s'est établi à **0,5 million \$**, comparativement à néant pour le premier trimestre de 2020, en raison de la réévaluation des actifs liés à Atkins Consulting Engineers Limited, au Kenya, une filiale faisant partie du secteur ICGP. Cette filiale est présentée comme groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente au 31 mars 2021.

4.7 ANALYSE DU RAI ET DU RAIIA

Le RAI et le RAIIA sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La définition de ces mesures financières et le rapprochement avec le résultat net sont présentés à la section 9.

Pour le premier trimestre de 2021, le RAI s'est établi à **103,5 millions \$ comparativement à 14,9 millions \$** pour le premier trimestre de 2020. La variation du RAI est principalement attribuable à une augmentation du RAI sectoriel ajusté du secteur ICGP de 23,0 millions \$, à une diminution des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués et à une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, contrebalancées en partie par une variance négative du RAI sectoriel ajusté du secteur Projets d'infrastructures d'IAC de 14,3 millions \$ et d'une diminution de l'apport provenant de Capital en raison de l'absence de dividendes provenant de l'Autoroute 407 ETR au premier trimestre de 2021.

Le RAIIA s'est établi à **171,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2021**, comparativement à 103,8 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, principalement en raison des facteurs décrits précédemment à l'égard du RAI, à l'exception de la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises. Après l'ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration et à la transformation et l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite, **le RAIIA sectoriel ajusté s'est établi à 175,8 millions \$ au premier trimestre de 2021**, comparativement à 171,5 millions \$ au premier trimestre de 2020. En excluant les résultats provenant de Capital, **le RAIIA sectoriel ajusté de SP&GP s'est établi à 164,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2021**, comparativement à 136,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2020.

4.8 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES					
	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(2,1) \$	— \$	(2,1) \$	(3,8) \$	— \$	(3,8) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	8,7	—	8,7	11,4	—	11,4
Avec recours limité	3,9	—	3,9	5,0	—	5,0
Sans recours	0,9	4,2	5,1	1,2	4,3	5,5
Pertes nettes (gains nets) de change	5,0	—	5,0	(0,8)	—	(0,8)
Intérêts sur les obligations locatives	4,7	—	4,8	5,4	—	5,4
Autres	5,8	—	5,8	9,2	—	9,2
Charges financières nettes	27,0 \$	4,2 \$	31,2 \$	27,6 \$	4,3 \$	31,9 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

Pour le premier trimestre de 2021, les charges financières nettes provenant de SP&GP se sont établies à 27,0 millions \$, un niveau comparable aux 27,6 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, alors que la baisse de la charge d'intérêts était contrebalancée principalement par une perte nette de change en 2021.

Les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 4,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, un niveau comparable aux 4,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020.

4.9 ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES					
	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat provenant des activités poursuivies avant impôts sur le résultat	64,8 \$	7,5 \$	72,3 \$	9,5 \$	(26,5) \$	(17,0) \$
Charge (économie) d'impôts sur le résultat	2,9 \$	0,8 \$	3,6 \$	(14,9) \$	(6,5) \$	(21,4) \$
Taux d'imposition effectif (%)	4,4 %	10,1 %	5,0 %	(157,0) %	24,5 %	125,7 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

Pour le premier trimestre de 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 3,6 millions \$, comparativement à une économie d'impôts sur le résultat de 21,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2020.

Pour le premier trimestre de 2021, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôts sur les bénéfices.

Pour le premier trimestre de 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôts provenant de SP&GP principalement en raison d'un recouvrement d'impôts découlant du report de pertes d'exploitation à certains exercices antérieurs dont le taux d'imposition était plus élevé et à certaines modifications apportées à la mesure de soldes d'impôts différés en raison de modifications aux taux d'impositions ou aux lois fiscales.

Le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital a été inférieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada pour le premier trimestre de 2021, principalement en raison de la portion non imposable des produits tirés des investissements.

Pour le premier trimestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital était moins élevé que le taux d'imposition prévu par la loi au Canada de 26,4 %, principalement en raison de la portion non imposable de la perte en capital sur la réévaluation défavorable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR.

4.10 ANALYSE DU RÉSULTAT NET PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS TRIMESTRES			
	2021		2020 ⁽¹⁾	
	DONNÉES DILUÉES PAR ACTION		DONNÉES DILUÉES PAR ACTION	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies :				
Provenant de SP&GP	61,0 \$	0,35 \$	21,0 \$	0,12 \$
Provenant de Capital	6,7	0,04	(20,0)	(0,11)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies	67,7 \$	0,39 \$	0,9 \$	0,01 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	s.o.	3,4	s.o.
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7 \$	s.o.	4,4 \$	s.o.

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

RÉSULTAT NET PROVENANT DE SP&GP

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP s'est établi à 61,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP de 21,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, principalement attribuable à une contribution plus élevée des secteurs ICGP, Ressources et Services d'infrastructures, une diminution des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués, et une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, contrebalancées en partie par une baisse de l'apport du secteur Projets d'infrastructures d'IAC au premier trimestre de 2021.

RÉSULTAT NET PROVENANT DE CAPITAL

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital s'est chiffré à 6,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital de 20,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020. Cette variation était principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ en 2020 de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, partiellement contrebalancée par la diminution de la contribution de l'Autoroute 407 ETR, alors qu'aucun dividende n'a été reçu au premier trimestre de 2021 comparativement à un dividende de 21,1 millions \$ reçu au premier trimestre de 2020.

4.11 RÉSULTAT NET PROVENANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le résultat net provenant des activités abandonnées s'est chiffré à 5,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à une perte nette provenant des activités abandonnées de 66,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2020.

Le tableau ci-dessous présente les principales composantes du résultat net provenant des activités abandonnées pour les deux périodes.

(EN MILLIONS \$)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2021	2020
Contribution provenant des activités abandonnées, avant les éléments listés ci-dessous	5,9 \$	(56,2) \$
Coûts de restructuration	(0,5)	(1,9)
Perte de valeur à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(1,4)	—
Produits financiers nets	0,9	0,4
Impôts sur le résultat	0,4	(9,1)
Résultat net provenant des activités abandonnées	5,3 \$	(66,9) \$

L'apport global des activités de Pétrole et gaz, qui étaient auparavant présentées dans le secteur Ressources mais qui sont maintenant présentées comme des activités abandonnées, a eu un impact positif au premier trimestre de 2021 provenant d'un résultat favorable d'une réclamation sur un projets de construction clés en main à prix forfaitaire du passé, qui a été en partie contrebalancé par des révisions défavorables des prévisions sur certains projets au cours de la même période. Pour le premier trimestre de 2020, la contribution de l'activité Pétrole et gaz avait été touchée négativement par des révisions défavorables des prévisions sur certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire.

5

Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prévisionnel des produits prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux produits qui seront tirés de certains contrats.

Le carnet de commandes provient principalement de trois principaux types de contrats : **les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats d'IAC normalisés et les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.**

- **Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie** : Dans le cadre des contrats de type remboursable, la Société facture au client les coûts réels engagés, plus une marge pouvant prendre différentes formes, par exemple un prix forfaitaire par unité, un pourcentage des coûts engagés ou une commission fondée sur l'atteinte de certains objectifs, rendements ou jalons prévus au contrat. Les contrats de type remboursable comprennent également les contrats à taux unitaire, pour lesquels un montant fixe par quantité est facturé au client, et les contrats de type remboursable assortis d'un plafond ou d'un prix cible accompagné d'incitatifs ou de désincitatifs. Les contrats de services d'ingénierie comprennent i) les ententes relatives au temps et au matériel basées sur les taux horaires, ainsi que les contrats à prix forfaitaire assortis de risques limités en ce qui touche à l'approvisionnement ou à la construction, et ii) les contrats d'O&M.
- **Contrats d'IAC normalisés** : Dans le cadre des contrats d'IAC normalisés, la Société offre une gamme de services d'IAC récurrents qui sont des solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon.
- **Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire** : Dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, la Société effectue le travail requis pour le projet à un prix forfaitaire. Avant de conclure ce type de contrat, la Société fait une estimation du coût total du projet, en prévoyant une marge de profit. La marge de profit réelle de la Société peut varier en fonction de sa capacité à respecter les exigences du contrat à un coût supérieur ou inférieur au coût initialement estimé.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur.

(EN MILLIONS \$) PAR SECTEUR	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020	31 MARS 2020 ⁽¹⁾
ICGP	2 927,2 \$	2 864,4 \$	2 650,9 \$
Énergie nucléaire	881,7	890,6	1 057,1
Services d'infrastructures	7 275,0	7 098,5	7 257,3
SNCL Services d'ingénierie - Total	11 083,9 \$	10 853,5 \$	10 965,3 \$
Ressources	187,5 \$	161,6 \$	218,8 \$
Projets d'infrastructures d'IAC	1 789,3	2 014,0	2 582,2
SNCL Projets - Total	1 976,8 \$	2 175,6 \$	2 801,0 \$
SP&GP - Total	13 060,6 \$	13 029,1 \$	13 766,3 \$
Capital ⁽²⁾	153,4 \$	158,7 \$	171,9 \$
Total provenant des activités poursuivies ⁽³⁾	13 214,0 \$	13 187,8 \$	13 938,2 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de l'exercice considéré (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

⁽²⁾ Le carnet de commandes provenant de Capital représente le montant d'un accord de concession qui sera constaté comme produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients dans le secteur Capital.

⁽³⁾ Représente le carnet de commandes excluant le carnet de commandes lié aux activités abandonnées de 0,8 milliard \$ au 31 mars 2021, de 0,8 milliard \$ au 31 décembre 2020 et de 1,1 milliard \$ au 31 mars 2020.

Le carnet de commandes de la Société s'est chiffré à 13,2 milliards \$ au 31 mars 2021, un niveau comparable à celui au 31 décembre 2020, principalement en raison d'une diminution dans les secteurs Projets d'infrastructures d'IAC et Énergie nucléaire contrebalancée par une augmentation dans les secteurs Services d'infrastructures, ICGP et Ressources.

CARNET DE COMMANDES PAR TYPE DE CONTRATS

Les tableaux suivants présentent les montants et la pondération des contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, des contrats d'IAC normalisés et des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans le carnet de commandes de chaque secteur aux 31 mars 2021, 31 décembre 2020 et 31 mars 2020.

AU 31 MARS 2021 (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 927,2 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	836,4	95 %	—	— %	45,3	5 %
Services d'infrastructures	6 165,5	85 %	1 109,4	15 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie - Total	9 929,1 \$	90 %	1 109,4 \$	10 %	45,3 \$	— %
Ressources	136,2 \$	73 %	— \$	— %	51,3 \$	27 %
Projets d'infrastructures d'IAC	243,9	14 %	—	— %	1 545,3	86 %
SNCL Projets - Total	380,1 \$	19 %	— \$	— %	1 596,6 \$	81 %
SP&GP - Total	10 309,3 \$	79 %	1 109,4 \$	8 %	1 641,9 \$	13 %
Capital	153,4 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 462,7 \$	79 %	1 109,4 \$	8 %	1 641,9 \$	12 %

AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 864,4 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	840,0	94 %	—	— %	50,6	6 %
Services d'infrastructures	5 997,4	84 %	1 101,1	16 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie - Total	9 701,8 \$	89 %	1 101,1 \$	10 %	50,6 \$	— %
Ressources	89,3 \$	55 %	— \$	— %	72,3 \$	45 %
Projets d'infrastructures d'IAC	248,2	12 %	—	— %	1 765,8	88 %
SNCL Projets - Total	337,5 \$	16 %	— \$	— %	1 838,1 \$	84 %
SP&GP - Total	10 039,3 \$	77 %	1 101,1 \$	8 %	1 888,7 \$	14 %
Capital	158,7 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 198,0 \$	77 %	1 101,1 \$	8 %	1 888,7 \$	14 %

AU 31 MARS 2020 ⁽¹⁾ (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 650,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	986,1	93 %	—	— %	71,0	7 %
Services d'infrastructures	6 391,0	88 %	866,3	12 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie - Total	10 028,0 \$	91 %	866,3 \$	8 %	71,0 \$	1 %
Ressources	76,0 \$	35 %	— \$	— %	142,8 \$	65 %
Projets d'infrastructures d'IAC	—	— %	—	— %	2 582,2	100 %
SNCL Projets - Total	76,0 \$	3 %	— \$	— %	2 725,0 \$	97 %
SP&GP - Total	10 104,0 \$	73 %	866,3 \$	6 %	2 796,0 \$	20 %
Capital	171,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 275,9 \$	74 %	866,3 \$	6 %	2 796,0 \$	20 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de l'exercice considéré (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES

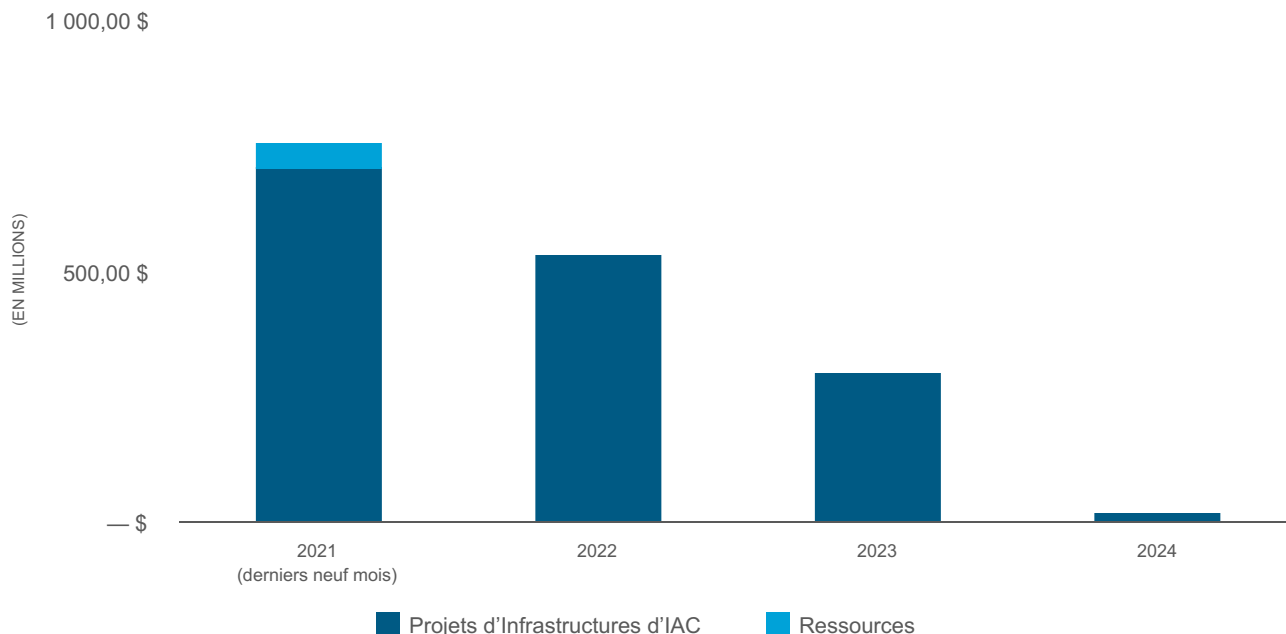
Les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire inclus dans le carnet de commandes des secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC ont une date prévue d'achèvement qui se situe entre 2021 et 2024. La Société honorera les obligations contractuelles de ses projets de construction clés en main à prix forfaitaire actuels. Il est possible que la Société doive accepter des avis de modification dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire existants, ce qui pourrait prolonger la durée de ces contrats.

En outre, un certain nombre de contrats de projet, particulièrement dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, ainsi que dans les activités abandonnées, comportent des périodes de garantie et/ou des réclamations en cours, qui peuvent entraîner des coûts ou des poursuites judiciaires pouvant s'étendre au-delà du rendement réel et de l'achèvement des projets en question. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021.

La majorité du carnet de commandes provenant des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans ces secteurs provient des projets suivants : le Réseau express métropolitain (le « REM »), le prolongement de la ligne Trillium (le « Trillium »), et le système de transport léger sur rail (le « SLR ») Eglinton. Le projet du REM a été provisoirement suspendu vers la fin du premier trimestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, mais on a autorisé la reprise des travaux au deuxième trimestre de 2020. Les projets Eglinton et Trillium se sont poursuivis tout au long de 2020. Les trois projets ont subi, et continuent de subir, l'incidence négative des modifications apportées aux conditions de travail en raison des incidences de la COVID-19.

Alors que l'échelonnement du carnet de commandes présenté ci-après intègre les meilleures estimations de la Société, le calendrier des projets comporte des incertitudes. Se reporter à la section 14, « Risques et incertitudes », du rapport de gestion annuel de 2020 pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES –
contrats de construction clés en main à prix forfaitaire



6 Liquidités et ressources financières

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- **l'analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- la présentation des **ressources financières** de la Société;
- la description de la **dette et des accords de financement** de la Société et de ses **indicateurs de la gestion du capital**;
- la mise à jour sur les **notations de crédit** de la Société;
- la présentation des **dividendes déclarés** par la Société;
- l'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société;
- l'analyse de la **situation financière** de la Société au 31 mars 2021, comparativement à la situation financière au 31 décembre 2020.

6.1 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

TROIS MOIS TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$)	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	5,6 \$	23,4 \$
Activités d'investissement	(25,7)	(56,6)
Activités de financement	(205,5)	939,4
Diminution liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4,7)	7,5
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(230,2) \$	913,7 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	932,9	1 188,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	702,7 \$	2 102,3 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 230,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à une augmentation de 913,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comme il est expliqué ci-après.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 5,6 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 23,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les trois premiers mois de 2020	23,4 \$
Variation entre les trois premiers mois de 2021 et les trois premiers mois de 2020 :	
Augmentation du résultat net	136,5
Diminution des impôts sur le résultat payés	17,3
Augmentation des impôts sur le résultat comptabilisés en résultat net	15,5
Diminution des charges financières nettes comptabilisées en résultat net	(1,2)
Diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non financiers non courants	(18,9)
Diminution des intérêts payés	2,6
Diminution du bénéfice provenant des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	25,3
Diminution des dividendes et distributions reçus des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(18,2)
Perte de valeur nette à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs détenus en vue de la vente	0,9
Diminution de la variation nette des provisions liées à des pertes prévues sur certains contrats	(8,4)
Diminution des coûts de restructuration et de transformation payés	22,9
Variation de la perte (du gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(66,1)
Autres éléments	(81,7)
Variation des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	26,7 \$
Changement provenant de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(44,4)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les trois premiers mois de 2021	5,6 \$

- Tel qu'il est décrit à la note 9B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021, **les flux de trésorerie nets affectés aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 42,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2021**, contre des flux de trésorerie nets provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 2,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2020. Cette différence reflète principalement une variation défavorable des passifs sur contrats, des créances clients et des autres passifs non financiers courants, partiellement contrebalancée par une variation favorable principalement des actifs sur contrats et des autres passifs financiers courants.
- En ce qui concerne les branches d'activité, SNCL Services d'ingénierie a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 118,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2021 comparativement à 142,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, alors que SNCL Projets a affecté des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 123,6 millions \$ pour la même période comparativement à 65,7 millions \$ affectés pour le premier trimestre de 2020. Les activités abandonnées ont généré 28,8 millions \$ de flux de trésorerie pour le premier trimestre de 2021, comparativement à des flux de trésorerie de 115,3 millions \$ ayant été affectés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2020, alors que le solde de la variation restant est lié au secteur Capital, aux activités corporatives et aux éléments qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société ni aux activités abandonnées.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 25,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, par rapport à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement de 56,6 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les trois premiers mois de 2020	(56,6) \$
Variation entre les trois premiers mois de 2021 et les trois premiers mois de 2020 :	
Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles	5,5
Diminution des paiements au titre des investissements de Capital	46,8
Variation défavorable des liquidités soumises à restrictions	(26,6)
Baisse de l'augmentation des créances en vertu des accords de concession de services, déduction faite du recouvrement	20,7
Autres éléments	(15,5)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les trois premiers mois de 2021	(25,7) \$

- Pour le premier trimestre de 2021, les paiements au titre des investissements de Capital ont totalisé néant, comparativement à 46,8 millions \$ pour la période correspondante de 2020. Les paiements effectués au cours du premier trimestre de 2020 comprenaient principalement l'apport de la Société au Groupe Signature sur le Saint-Laurent S.E.N.C.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 205,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 939,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour les trois premiers mois de 2020	939,4 \$
Variation entre les trois premiers mois de 2021 et les trois premiers mois de 2020 :	
Hausse du remboursement de la dette avec recours	(177,2)
Baisse de l'augmentation de la dette avec recours	(1 000,0)
Baisse du remboursement de la dette sans recours	20,1
Hausse de l'augmentation de la dette sans recours	4,9
Diminution des paiements de dividendes aux actionnaires de SNC-Lavalin	3,5
Hausse de l'augmentation des autres passifs financiers non courants	(2,7)
Autres éléments	6,5
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement pour les trois premiers mois de 2021	(205,5) \$

- Les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement entre les premiers trimestres de 2021 et 2020 sont principalement expliquées par les facteurs indiqués au tableau ci-dessus. Plus particulièrement, les transactions suivantes liées à la dette avec recours et sans recours ont eu lieu durant ces périodes :
 - Au premier trimestre de 2021, SNC-Lavalin a remboursé intégralement à l'échéance les débetures de série 3 pour un montant total de 175,0 millions \$.
 - Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 1,0 milliard \$ en vertu de la deuxième convention de crédit modifiée (dans sa version modifiée, mise à jour ou autrement révisée, de temps à autre, la « convention de crédit »), afin d'avoir accès à des liquidités au cours d'une période difficile sur les marchés des capitaux confrontés à des défis au début de la pandémie de COVID-19. La Société a par la suite remboursé ce montant en totalité.
- La Société a également présenté un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture dans son état de la situation financière pour les passifs issus des activités de financement pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020 à la note 9C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021.
- La Société n'a pas émis ni racheté d'actions au cours du premier trimestre de 2021 ni au cours du premier trimestre de 2020. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 5 mai 2021 était de 175 554 252.
- **Aucun dividende n'a été payé lors du premier trimestre de 2021**, comparativement à 3,5 millions \$ de dividendes versés au cours du premier trimestre de 2020, les dividendes du premier trimestre de 2021 ayant été déclarés le 23 mars 2021 mais payés le 6 avril 2021. Au premier trimestre de 2020, les dividendes ont été déclarés et payés avant le 31 mars 2020.

6.2 SOURCES DE FINANCEMENT

(EN MILLIONS \$)	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	702,7 \$	932,9 \$
Portion inutilisée des facilités de crédit renouvelables engagées ^{(1), (2)}	1 996,5	2 394,7
Sources de financement à court terme disponibles	2 699,2 \$	3 327,6 \$

⁽¹⁾ Incluant les prélèvements de liquidités et les lettres de crédit émises sur une base engagée, mais excluant les lettres de crédit bilatérales qui peuvent être émises sur une base non engagée.

⁽²⁾ Excluant l'incidence potentielle des limites de crédit qui pourraient être imposées en vertu des clauses restrictives.

Au 31 mars 2021, la Société a une facilité renouvelable engagée d'un montant de 2 600 millions \$ en vertu de la convention de crédit (31 décembre 2020 : 2 600 millions \$), dont un montant de 1 996,5 \$ millions \$ était inutilisé, et des facilités de crédit non engagées au moyen de lettres de crédit bilatérales.

Alors que les liquidités restent sujettes à de nombreux risques, incertitudes et limites, notamment, sans s'y limiter, les risques décrits à la section 14, « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2020, ainsi qu'à la présente section, la Société croit que sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie, sa capacité de crédit inutilisée ainsi que ses flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. Cependant, la pandémie de COVID-19 actuelle, a créé et continue de créer un environnement et des circonstances dans lesquels il est difficile de prévoir la conjoncture économique, le contexte financier et l'accès aux marchés financiers, du crédit et des capitaux et, par conséquent, les déclarations concernant les liquidités futures de la Société sont incertaines et dépendent des risques et des incertitudes liés à la pandémie de COVID-19. Se reporter également à la section 14, « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2020, pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

Par ailleurs, en raison de la nature des activités de la Société et du fait qu'elle exerce ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités et partenariats à l'échelle internationale, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont répartis dans de nombreux emplacements. Afin de gérer ses besoins et réserves de trésorerie, la Société a conclu diverses ententes d'équilibrage de trésorerie avec des institutions financières et peut transférer des soldes de trésorerie entre les filiales, partenariats ou entités émettrices ou a recours à des facilités de crédit pour répondre aux besoins en capital de certains projets ou effectuer d'autres décaissements.

6.3 DETTE ET ACCORDS DE FINANCEMENT

DETTE SANS RECOURS, DETTE AVEC RECOURS LIMITÉ ET DETTE AVEC RECOURS

La Société ne tient pas compte de la dette sans recours ni de la dette avec recours limité lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation de certains investissements de Capital ou de certaines entités de portefeuille détenus par la Société. Ainsi, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas de recours à l'encontre du crédit général de la Société, mais plutôt à l'encontre des actifs précis des investissements de Capital ou à l'encontre des investissements qu'ils financent dans les investissements de Capital. Les investissements de la Société et les actifs sous-jacents liés à ses investissements de Capital comptabilisés selon les méthodes de la consolidation ou de la mise en équivalence pourraient présenter un risque si ces investissements ou ces entités de portefeuille n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme.

Au 31 mars 2021, la Société devait maintenir un ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA ne dépassant pas : a) 3,75 fois en vertu de la convention de crédit de la Société; b) 3,50 fois en vertu de la convention de prêt, datée du 20 avril 2017, entre SNC-Lavalin Autoroute Holding inc., une filiale indirecte entièrement détenue de la Société (« Autoroute Holding »), et CDPQ Revenu Fixe inc. (« CDPQ RF »), une filiale entièrement détenue de la Caisse de dépôt et placement du Québec (dans sa version modifiée, mise à jour ou autrement révisée, de temps à autre, la « convention de prêt avec la CDPQ » et le prêt avec recours limité qui y est établi, soit le « prêt de la CDPQ »). Au 31 mars 2021, le ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA de la Société, tel qu'il a été calculé en vertu de la convention de crédit et de la convention de prêt avec la CDPQ, était de 1,8 fois et, par conséquent, la Société respectait ses clauses restrictives relatives au ratio financier en vertu de ces conventions.

Le sens donné aux termes « dette nette avec recours » et « RAIIA » dans la convention de crédit et dans la convention de prêt avec la CDPQ est différent de celui utilisé dans le présent rapport de gestion. De plus, le calcul du ratio tient compte de certaines informations financières qui ne font pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021 et du présent rapport de gestion. Par exemple, les acomptes reçus sur contrat, qui totalisaient 198,8 millions \$ au 31 mars 2021 (31 décembre 2020 : 226,1 millions \$) et les lettres de crédit financières en cours, dont le montant s'élevait à 101,6 millions \$ au 31 mars 2021 (31 décembre 2020 : 101,6 millions \$) sont inclus dans la dette nette avec recours utilisée dans le calcul du ratio.

REMBOURSEMENT DE DÉBENTURES DE SÉRIE 3

Au premier trimestre de 2021, SNC-Lavalin a remboursé intégralement à l'échéance les débentures de série 3 pour un montant total de 175,0 millions \$.

MODIFICATIONS À LA FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

Le 26 mars 2021, certains prêteurs en vertu de la facilité de crédit renouvelable de la Société ont convenu de prolonger l'échéance de cette facilité uniquement à l'égard de ces prêteurs du 15 mai 2022 au 30 avril 2023 et, comme condition à l'obtention du consentement de ces prêteurs à la prolongation de l'échéance, le prix mixte applicable à la facilité de crédit renouvelable a été augmenté en conséquence. Par conséquent, le principal de la tranche A de la facilité de crédit renouvelable est de 2 000 millions \$ jusqu'au 15 mai 2022 et de 1 690,8 millions \$ du 16 mai 2022 au 30 avril 2023, et le principal de la tranche B de la facilité renouvelable de crédit est de 600 millions \$ jusqu'au 15 mai 2022 et de 507,2 millions \$ du 16 mai 2022 au 30 avril 2023.

6.4 INDICATEURS DE LA GESTION DU CAPITAL

La Société évalue périodiquement la structure de son capital en utilisant certains ratios qui sont décrits ci-après.

TRÉSORERIE NETTE DE LA DETTE AVEC RECOURS (DETTE NETTE AVEC RECOURS)

La trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9.

(EN MILLIONS \$)	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	702,7 \$	932,9 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation	3,1	1,9
Dettes avec recours :		
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme	—	175,0
Dettes à long terme	996,3	996,0
Dettes nettes avec recours	(296,7) \$	(240,0) \$

- La dette nette avec recours s'établissait à 296,7 millions \$ au 31 mars 2021, comparativement à une dette nette avec recours de 240,0 millions \$ au 31 décembre 2020, reflétant principalement une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme il est expliqué à la section 6.1.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9. Le RCPMA s'est établi à -30,9 % pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2021, comparativement à 9,7 % pour la période correspondante de 2020.

6.5 NOTATIONS DE CRÉDIT

Le 10 février 2021, DBRS a placé sous surveillance avec perspectives négatives la notation d'émetteur et la notation des débetures non garanties de la Société, toutes deux s'établissant actuellement à BB (élevée). Le 22 avril 2021, DBRS a confirmé sa note BB (élevée) et l'a retirée de la catégorie sous surveillance avec perspectives négatives. DBRS considère que l'accord de vente des activités pétrolières et gazières de la Société permet une sortie relativement propre de ses contrats actifs et des obligations de garantie continues des contrats antérieurs. Pour DBRS, la vente est également une étape importante dans la réalisation de l'initiative stratégique consistant à se concentrer sur les activités de base des services d'ingénierie. La confirmation de la notation est étayée par la position de liquidité confortable de la Société et une facilité de crédit renouvelable largement inutilisée, ainsi que par le portefeuille d'investissements de Capital de la Société. DBRS a intégré sa méthodologie «Rating Companies in the Services Industry» dans la notation de la Société, ainsi que la méthodologie «Rating Companies in the Construction and Property Development Industry», qui aligne mieux le profil de risque avec l'orientation stratégique de sortie des contrats de projets de construction clés en main à prix forfaitaire. DBRS prend note de l'évaluation des risques commerciaux légèrement améliorée de la Société avec cette incorporation.

Au premier trimestre de 2021, la notation de BB+ avec des perspectives négatives de S&P est demeurée inchangée.

6.6 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Des dividendes trimestriels en trésorerie de 0,02 \$ par action ont été déclarés le 23 mars 2021 et versés le 6 avril 2021 comparativement à des dividendes trimestriels en trésorerie de 0,02 \$ par action déclarés et versés au premier trimestre de 2020.

6.7 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les renseignements détaillés sur les diverses obligations contractuelles de la Société figurent dans la section 8.8 du rapport de gestion annuel de 2020. Au cours du premier trimestre de 2021, il n'y a eu aucune modification importante des obligations contractuelles de la Société.

6.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, ainsi que la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 30 des états financiers annuels de 2020 et mises à jour lorsque requis à la note 11 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021. Pour le premier trimestre de 2021, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, à la gestion connexe de ces risques et à la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

6.9 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des variations dans la situation financière de la Société entre le 31 décembre 2020 et le 31 mars 2021 :

(EN MILLIONS \$)	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Actifs courants	3 904,3 \$	4 051,6 \$	(147,3 \$)	La diminution des actifs courants était principalement attribuable à une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers courants, partiellement contrebalancée par une augmentation des autres actifs non financiers courants et des actifs sur contrats.
Actifs non courants	6 188,4	6 288,7	(100,3)	La diminution des actifs non courants provenait principalement de la baisse de l'actif d'impôt sur le résultat différé.
Total de l'actif	10 092,7 \$	10 340,3 \$	(247,6 \$)	
Passifs courants	4 112,2 \$	4 274,4 \$	(162,3 \$)	La diminution des passifs courants était principalement attribuable à la baisse de la dette à court terme et de la tranche courante de la dette à long terme et des passifs sur contrats, partiellement contrebalancée par une hausse des autres passifs financiers courants et des dettes fournisseurs et charges à payer.
Passifs non courants	3 317,2	3 497,1	(180,0)	La diminution des passifs non courants était principalement attribuable à la baisse de la tranche à long terme des provisions et des autres passifs financiers non courants.
Total du passif	7 429,3 \$	7 771,6 \$	(342,2 \$)	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	2 651,1 \$	2 557,5 \$	93,6 \$	L'augmentation était principalement attribuable à une hausse des résultats non distribués, en partie en raison du résultat net de la période.
Participations ne donnant pas le contrôle	12,3	11,2	1,1	Solde non significatif.
Total des capitaux propres	2 663,3 \$	2 568,7 \$	94,6 \$	
Total des capitaux propres et du passif	10 092,7 \$	10 340,3 \$	(247,6 \$)	

FONDS DE ROULEMENT

(EN MILLIONS \$, SAUF OU NOTÉ)	31 MARS 2021	31 DÉCEMBRE 2020	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Fonds de roulement ⁽¹⁾	(207,9 \$)	(222,9 \$)	15,0 \$	Le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement étaient à un niveau comparable à celui du 31 décembre 2020.
Ratio du fonds de roulement ⁽¹⁾	0,95	0,95	— \$	

⁽¹⁾ Autres mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières.

7 Transactions entre parties liées

La Société présente l'information sur ses transactions entre parties liées, telles que définies à l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, à la note 10 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021.

8 Méthodes comptables et modifications

Veillez consulter la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021 pour plus de détails sur les principales méthodes comptables de la Société ainsi que sur les changements, y compris le retraitement des chiffres comparatifs tel qu'expliqué ci-dessous.

À compter du deuxième trimestre de 2020, l'indicateur du résultat de chaque secteur est désormais appelé (sans aucune modification à la composition de cette mesure financière) le RAIL sectoriel ajusté (auparavant le « RAIL sectoriel ») pour préciser que cet indicateur exclut les éléments autres que les intérêts et les impôts. Par ailleurs, à compter du deuxième trimestre de 2020, la Société présente les résultats financiers de Capital séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie pour simplifier davantage la présentation des informations financières excluant Capital. Ce changement, qui n'a modifié que la présentation des informations financières fournies, a été apporté en conformité avec l'IAS 8 et il a donné lieu au retraitement des chiffres de la période antérieure.

Certains montants comparatifs dans l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé du résultat global ont fait l'objet d'une nouvelle présentation, en raison de la présentation des activités de Pétrole et gaz, qui étaient auparavant incluses dans le secteur Ressources, à titre d'activités abandonnées.



Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et autres informations non financières

La section suivante présente des informations concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, les autres mesures conformes aux normes IFRS et d'autres informations non financières utilisées par la Société pour analyser et mesurer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces autres informations non financières permettent de mieux comprendre la performance opérationnelle et la situation financière de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces autres informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS sont présentées séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

9.1 Performance

Le **résultat dilué par action ajusté** se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation pour la période. Le résultat dilué par action ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur de la performance financière des activités de la Société et permet à la Société de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin en tenant compte de la dilution. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du résultat dilué par action ajusté et du résultat dilué par action déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

Le **RAIIA ajusté** est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle d'une période à l'autre et pour préparer des budgets et des prévisions d'exploitation annuels. Il découle du RAIIA provenant des activités poursuivies et exclut les charges liées aux coûts de restructuration et de transformation, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou les ajustements des gains ou pertes sur ces cessions), l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (tel qu'il est décrit à la note 33 des états financiers annuels de 2020 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP et le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le RAIIA ajusté est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le RAIIA ajusté complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la

section 9.3 pour un rapprochement du RAIIA ajusté et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

Le **résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin** se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, ajusté en fonction de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments d'ajustement sont les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite, le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP et les impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les frais de financement liés à l'entente visant la vente d'actions de l'Autoroute 407 ETR et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Il est également utilisé par la direction pour évaluer la performance des activités de la Société d'une période à l'autre. Se reporter à la **section 9.3** pour un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

Le **ratio des octrois sur les produits** s'obtient en divisant le montant des contrats octroyés par le montant des produits, pour une période donnée. Cette mesure s'avère utile, car elle sert de base à l'évaluation du renouvellement des activités en comparant la valeur des obligations de prestation ajoutées au cours d'une période donnée au montant des produits constatés au titre des obligations de prestation remplies au cours de la même période.

Le **RAII** est un indicateur de la capacité de l'entité à générer un résultat provenant des activités poursuivies avant impôts et avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. Par conséquent, le RAI est défini comme le résultat provenant des activités poursuivies avant les charges financières nettes (produits financiers nets) et l'impôt sur le résultat. Se reporter à la **section 9.3** pour un rapprochement du RAI et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **RAIIA** se définit comme le résultat provenant des activités poursuivies avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements. Par conséquent, cette mesure financière permet la comparabilité des résultats d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les effets des éléments habituellement associés aux activités d'investissement et de financement. Se reporter à la **section 9.3** pour un rapprochement du RAIIA et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)** correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, en excluant les « autres composantes des capitaux propres ». La Société exclut les « autres composantes des capitaux propres » puisque cet élément des capitaux propres découle en partie de la conversion en dollars canadiens de ses établissements à l'étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente ainsi que du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, incluant sa quote-part cumulative des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces montants ne reflètent pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et de son risque de taux d'intérêt. La Société croit

que cette mesure financière est utile pour comparer sa rentabilité à une mesure de ses capitaux propres excluant certains éléments de volatilité.

Le **RAII sectoriel ajusté** correspond aux produits attribués au secteur pertinent moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Le RAII sectoriel ajusté est la mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs opérationnels de la Société, en plus de donner aux investisseurs une indication de la rentabilité de chaque secteur, car il ne comprend pas l'incidence d'éléments qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes des secteurs. Cette mesure financière facilite également la comparaison de la performance d'un secteur d'une période à l'autre. Les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). Se reporter à la [section 4](#) pour un rapprochement du total du RAII sectoriel ajusté et du résultat net.

Le **RAIIA sectoriel ajusté** est une mesure supplémentaire dérivée du RAII sectoriel ajusté qui est utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs de la Société, mais en excluant certains éléments liés aux activités d'investissement de façon à exclure l'amortissement des coûts directement liés aux activités. La direction croit que cette mesure est utilisée par certains analystes en valeurs mobilières et investisseurs lorsqu'ils comparent la performance de la Société à celle de ses concurrents. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du RAIIA sectoriel ajusté et du RAII sectoriel ajusté, alors que le rapprochement du RAII sectoriel ajusté et du résultat net se trouve à la [section 4](#).

Le **ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits** et le **ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits** sont deux mesures utilisées pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et qui en facilitent la comparaison d'une période à l'autre ainsi que la comparaison par rapport aux pairs. Ces mesures financières sont calculées en divisant le montant du RAII sectoriel ajusté (RAIIA sectoriel ajusté) d'une période par le montant des produits de la même période.

Le **ratio du RAIIA ajusté sur les produits** est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité de la Société et faciliter les comparaisons d'une période à l'autre ainsi que la comparaison par rapport aux pairs. Cette mesure financière est calculée en divisant le montant du RAIIA ajusté d'une période donnée par le montant des produits de la même période. Cette mesure financière est fournie sur une base consolidée et également séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit qu'une telle mesure est utile puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

9.2 Liquidité

Le **déai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP** correspond au nombre moyen de jours nécessaire pour convertir les créances clients et l'actif sur contrats du secteur ICGP, selon un solde moyen sur 12 mois pour tous les éléments; le résultat est ensuite divisé par les produits moyens sur 12 mois du secteur et multiplié par 365 jours, afin de calculer un nombre de jours. La Société effectue un suivi serré de cette mesure afin d'assurer le recouvrement en temps opportun et de saines liquidités pour le secteur ICGP. La Société est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs puisqu'elle démontre la capacité de ce secteur à convertir en temps opportun ses produits gagnés en trésorerie.

La **dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)** est obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ainsi que la dette avec recours de la Société. Elle donne un aperçu des liquidités de la Société par rapport à son endettement, à l'exclusion des liquidités et de la dette liées au financement sans recours. Par conséquent, on croit qu'elle est utile pour analyser les liquidités de la Société. Se reporter à la [section 6.4](#) pour le rapprochement de la trésorerie nette de la dette avec recours (ou dette nette avec recours) et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie établis conformément aux normes IFRS.

Le **fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société diminué du total de ses passifs courants et le **ratio du fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société divisé par le total de ses passifs courants. Les deux mesures sont utilisées pour comparer les actifs courants de la Société avec ses passifs courants et sont considérées comme des mesures utiles pour analyser les liquidités de la Société.

9.3 Rapprochements

Les tableaux ci-dessous fournissent un rapprochement quantitatif entre certaines mesures non conformes aux normes IFRS et la mesure la plus comparable conforme aux normes IFRS :

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020 ⁽¹⁾	
	Résultat dilué par action en \$		Résultat dilué par action en \$	
Résultat net	74,0	\$	(62,5)	\$
Déduire :				
Activités abandonnées	5,3		(66,9)	
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9		3,4	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies	67,7	\$	0,9	\$
		0,39		0,01
		\$		\$
Coûts de restructuration et de transformation	4,9	\$	0,5	\$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,3		40,5	
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—		57,2	
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	—		10,0	
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,5)		—	
Impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés	(5,4)		(18,4)	
Total des ajustements	22,4	\$	89,7	\$
		0,13		0,51
		\$		\$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	90,1	\$	90,7	\$
		0,51		0,52
		\$		\$
RAII sectoriel ajusté de Capital	(18,7)	\$	(42,0)	\$
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués aux secteurs de Capital	7,0		7,0	
Charges financières nettes de Capital	4,2		4,3	
Impôts sur le résultat reliés aux activités de Capital	0,8		1,1	
Total des ajustements reliés aux activités de Capital	(6,7)	\$	(29,6)	\$
		(0,04)		(0,17)
		\$		\$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	83,4	\$	61,1	\$
		0,48		0,35
		\$		\$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020 ⁽¹⁾
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7 \$	4,4 \$
Charges financières nettes	31,2	31,9
Impôts sur le résultat	3,6	(21,4)
RAII	103,5 \$	14,9 \$
Amortissements	44,6 \$	48,5 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,3	40,5
RAIIA	171,4 \$	103,8 \$
(en % des produits)	9,4 %	5,6 %
Coûts de restructuration et de transformation	4,9 \$	0,5 \$
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	57,2
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	—	10,0
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,5)	—
RAIIA ajusté	175,8 \$	171,5 \$
(en % des produits)	9,7 %	9,2 %
Résultat net provenant de Capital	(6,7) \$	20,0 \$
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR de Capital	—	(57,2)
Charges financières nettes de Capital	(4,2)	(4,3)
Impôts sur le résultat reliés aux activités de Capital	(0,8)	6,5
Total des ajustements reliés aux activités de Capital	(11,7) \$	(35,0) \$
RAIIA ajusté provenant des activités de SP&GP	164,1 \$	136,5 \$
(en % des produits provenant de SP&GP)	9,1 %	7,5 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020 (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽²⁾		
PAR SECTEUR	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	80,6 \$	22,3 \$	102,8 \$	57,5 \$	25,5 \$	83,0 \$
Énergie nucléaire	31,8	2,7	34,6	36,7	3,0	39,7
Services d'infrastructures	20,4	2,5	22,9	17,3	2,5	19,8
SNCL Services d'ingénierie - Total	132,8 \$	27,5 \$	160,3 \$	111,5 \$	31,0 \$	142,6 \$
Ressources	2,3 \$	2,6 \$	4,9 \$	(1,9) \$	3,1 \$	1,1 \$
Projets d'infrastructures d'IAC	(10,5)	3,5	(7,0)	3,8	4,4	8,1
SNCL Projets - Total	(8,2) \$	6,1 \$	(2,1) \$	1,8 \$	7,4 \$	9,3 \$
SP&GP - Total	124,6 \$	33,6 \$	158,2 \$	113,4 \$	38,5 \$	151,9 \$
Capital	18,7 \$	— \$	18,7 \$	42,0 \$	— \$	42,1 \$
Total provenant des activités poursuivies	143,3 \$	33,6 \$	176,9 \$	155,4 \$	38,5 \$	193,9 \$

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de l'exercice considéré (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).

10 Risques et incertitudes

Les risques, les incertitudes et les pratiques de gestion des risques de la Société décrites à la section 14 du rapport de gestion annuel 2020 n'ont pas changé de façon importante au premier trimestre de 2021.

11 Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- i. l'information significative relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;
- ii. l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 mars 2021, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Informations trimestrielles

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020 ⁽¹⁾				2019 ⁽¹⁾		
	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE
Activités poursuivies								
Produits :								
SNCL Services d'ingénierie ⁽¹⁾	1 515,1	1 523,0	1 447,7	1 469,5	1 534,8	1 573,6	1 501,9	1 499,8
SNCL Projets	282,9	152,3	294,5	168,9	287,5	357,8	346,1	262,3
Capital ⁽¹⁾	21,7	22,6	38,9	21,6	46,2	36,2	79,6	74,7
Total des produits	1 819,7	1 697,9	1 781,1	1 660,0	1 868,5	1 967,6	1 927,6	1 836,8
RAII	103,5	(372,7)	87,4	(21,5)	14,9	(132,9)	3 156,5	(122,5)
Charges financières nettes	31,2	27,5	28,7	25,9	31,9	28,4	41,7	92,7
Résultat avant impôts sur le résultat provenant des activités poursuivies	72,3	(400,2)	58,7	(47,5)	(17,0)	(161,3)	3 114,9	(215,2)
Impôts sur le résultat	3,6	(80,5)	66,9	(24,0)	(21,4)	15,0	324,2	(24,4)
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7	(319,7)	(8,1)	(23,5)	4,4	(176,3)	2 790,6	(190,8)
Résultat net provenant des activités abandonnées	5,3	(379,8)	(76,3)	(86,3)	(66,9)	(112,7)	(34,0)	(1 927,9)
Résultat net	74,0	(699,5)	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6	(2 118,7)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	73,0	(702,7)	(85,1)	(111,6)	(66,0)	(292,9)	2 756,7	(2 118,3)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	3,3	0,7	1,8	3,4	3,9	(0,1)	(0,4)
Résultat net	74,0	(699,5)	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6	(2 118,7)
Résultat de base par action (en \$)	0,42	(4,00)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70	(12,07)
Résultat dilué par action (en \$)	0,42	(4,00)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70	(12,07)
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	67,7	(322,9)	(8,8)	(25,3)	1,0	(180,2)	2 790,7	(190,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	3,3	0,7	1,8	3,4	3,9	(0,1)	(0,4)
Résultat net provenant des activités poursuivies	68,7	(319,7)	(8,1)	(23,5)	4,4	(176,3)	2 790,6	(190,8)
Résultat de base par action provenant des activités poursuivies (en \$)	0,39	(1,84)	(0,05)	(0,14)	0,01	(1,03)	15,90	(1,08)
Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies (en \$)	0,39	(1,84)	(0,05)	(0,14)	0,01	(1,03)	15,90	(1,08)
Dividende déclaré par action (en \$)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,10

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de l'exercice considéré (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2021).